

3/2023

# DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 13/01/2023

Reçu en préfecture le 13/01/2023

Affiché le

ID : 044-214400756-20230112-5\_2023-DE

Nombre de conseillers  
en exercice .....14  
présents .....9  
votants .....11

L'an deux mil vingt-trois, le **DOUZE JANVIER**  
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,  
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la  
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 janvier 2023

**PRÉSENTS :**

LALLOUÉ Jean-Marc      PIERRISNARD Béatrice      LE BOULER Cédric      CHIRADE Brigitte      GRIMAUD Sylvie  
HUGRON Dominique      MARTIN Yves      RAIMBAUD Nelly      RIOTTE Sandrine

ABSENTS EXCUSÉS : BOMMÉ Jean-Paul donne pouvoir à PIERRISNARD Béatrice ; HAMON Sylvain donne pouvoir LE BOULER Cédric

ABSENTS NON EXCUSÉS : GUILLEMOT Tatiana ; DUTERTRE Thomas ; DUMARCHÉ Jérémy

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : LE BOULER Cédric

**OBJET :**

<b>5/2023</b>	<b>RENOVATION DE L'ESPACE PIQUE-NIQUE A L'ETANG DE BEAUMONT : DEMANDE DE SUBVENTION DETR / DSIL</b>
---------------	---

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune La commune d'Issé s'est lancée depuis plusieurs années dans un programme de création de liaisons douces qui traversent la commune du Nord au Sud, permettant de relier la gare à l'étang de Beaumont.

A cette occasion, une aire de pique-nique protégée des intempéries de 150 m<sup>2</sup> avait été prévue mais une sécurisation de la charpente est nécessaire pour que cet espace soit utilisable.

Par ailleurs, à l'heure actuelle, les sanitaires situés au nord de l'Etang de Beaumont, à proximité immédiate de l'aire de pique-nique, ne sont plus en service car ils doivent être entièrement rénovés

Le coût global de ces travaux est estimé à 40 056,28 € H.T. Ils sont susceptibles d'être subventionnés dans le cadre d'une Subvention DETR ou DSIL.

Budget prévisionnel (HT) des travaux

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Electricité sanitaires	2 865,69 €	Subvention Etat	14 019,00 €
Plomberie Sanitaires	2 707,44 €		
Menuiserie / toiture sanitaires	10 245,74 €		
Maçonnerie sanitaires	5 195,00 €	Autofinancement	26 037,28 €
Assainissement sanitaires	11 004,00 €		
Toiture espace pique-nique	8 038,41 €		
<b>TOTAL</b>	<b>40 056,28 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>40 056,28 €</b>

Le Conseil Municipal, après délibération :

⇒ Sollicite de la Préfecture une subvention au titre de la DETR ou DSIL 2023 pour cette opération

⇒ Approuve le programme défini, joint au dossier de demande de subvention, et prévoit sa réalisation sur l'année 2023 (étant précisé que les crédits nécessaires seront votés au Budget Primitif 2023)

Adopté à 10 voix pour – 1 voix contre.

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,  
Jean-Marc LALLOUÉ

